

LE POINT DE VUE DE CHRISTIAN SEUX

Pour une industrie française de santé de classe mondiale

Avec l'avènement de la télésanté, la promesse d'une médecine personnalisée pour les patients ou encore le développement des nanotechnologies pour la recherche, nous sommes à l'aube de profonds bouleversements dans le domaine de la santé. Et rares sont ceux qui perçoivent - sur le fond - les mutations à l'œuvre. Sous l'effet des nouvelles technologies de l'information et de la communication, le paysage de la santé dans dix ans sera bien différent de ce que nous connaissons aujourd'hui. Et dans cette reconfiguration mondiale s'inscrit la nécessité de développer des nouveaux produits et services qui répondent à de nouveaux besoins

La crise économique a révélé que les industries de la santé étaient, pour les pays qui en avaient la légitimité, plus une chance qu'une charge.

liés au vieillissement de la population et à la croissance des soins à domicile. Si le futur n'est jamais écrit, le potentiel de développement pour les industries médicales apparaît comme une certitude. Les pays qui sauront se mettre en ordre de bataille rapidement et développer leurs compétences locales pourront avoir un rôle de leader. Dans cette compétition, la France a tous les atouts pour s'imposer.

Avec une industrie des technologies médicales très riche, la France est une terre d'innovation médicale. Cela a toujours été, et il faut que cela reste. En termes de stabilité et d'emploi, la crise économique a d'ailleurs révélé que les industries de la santé étaient, pour les pays qui en avaient la légitimité, plus une chance qu'une charge. Avec une balance commerciale fortement excédentaire, les entreprises de santé constituent un gisement de valeur qu'il faut sauve-

garder, avec un emploi en augmentation. La formation médicale est parmi les meilleures en France, ce qui est un autre atout. Aujourd'hui, le dispositif médical vit de façon autonome, mais il sera aussi, à l'avenir, connecté au médicament et au diagnostic. Pour identifier ces nouveaux créneaux de croissance, beaucoup d'efforts ont été faits en amont afin de faciliter la dynamique des filières d'excellence. On a cherché à rapprocher la recherche académique de l'industrie, mais aussi les start-up - souvent issues de cette recherche académique - des industriels auxquelles elles apportent des réponses. La rencontre précède l'idée et cette réa-

lité se retrouve au sein des pôles de compétitivité tel Lyon Biopôle. De Lyon à Toulouse, en passant par Nantes ou Strasbourg, nous avons, en régions, des compétences de classe internationale équivalentes à ce que l'on peut trouver aux Etats-Unis, en Angleterre, à Singapour... Un avantage trop souvent méconnu et pourtant souligné par le président de la République, le 26 octobre dernier, dans le cadre du Conseil stratégique des industries de santé. Il a ainsi mis en lumière l'attractivité de la France telle qu'elle était perçue de l'autre côté de l'Atlantique, avec une compétitivité renforcée en Europe, notamment par le crédit impôt-recherche.

Ces propos furent encourageants. Encore faut-il ne pas perdre de vue une incohérence qui, en France, pénalise notre image et nos performances. S'il est vrai qu'en tant qu'industriels nous avons des facilités pour investir dans l'innovation, notre portée d'action

concernant la diffusion de ces innovations est largement limitée. Dès lors qu'il s'agit de valider et de valoriser ces innovations auprès de l'administration, c'est toujours très long.

Cette lenteur est probablement due à une volonté de minimiser les coûts de la santé - ce que l'on peut comprendre -, mais ce n'est pas la bonne façon de faire. Nous risquons de perdre beaucoup au profit de pays plus prompts à réagir. S'il est important d'identifier les innovations en amont, il est aussi vital de les retrouver en aval pour qu'elles se développent et soient produites sur notre territoire. Face à l'émergence de nouveaux besoins médicaux, il est grand temps aujourd'hui d'établir un maillage de nos compétences en recherche et technologies, de s'assurer que ces filières sont pérennes et ont les moyens d'exister et de progresser. C'est là tout l'enjeu des états généraux de l'industrie, dont les décisions façonneront les dix années à venir.

Face aux mutations en cours, nous devons, tous ensemble, penser à une nouvelle gouvernance de la santé. Il est urgent de faire des choix pertinents, d'identifier les territoires et les quelques projets ambitieux où la France aurait toute légitimité pour être de classe internationale. Quels que soient les projets qui naîtront après les états généraux de l'industrie, pour le monde de la santé, ils ne devront jamais perdre de vue les quatre acteurs que sont : le patient potentiel, le professionnel de santé, l'industriel que je représente au sein du Snitsem (Syndicat national de l'industrie des technologies médicales) et, enfin, le contribuable pour optimiser le rapport coût/bénéfice de la santé.

Christian Seux, médecin, est président du Snitsem, PDG de Becton Dickinson France, vice-président de la Féfis (Fédération française des industries de santé), administrateur de Lyon Biopôle.

LE POINT DE VUE DE JEAN-FRANÇOIS SURROCA

Pour une responsabilité industrielle

Si nous semblons avoir tous pris conscience de notre responsabilité environnementale, la conscience de notre responsabilité industrielle, qui consiste à transmettre aux générations futures un patrimoine industriel moderne et concurrentiel, est loin d'être acquise. Retour sur capitaux propres (ROE) aberrants, court-termisme, les exigences imposées par les financiers aux industriels sont à l'origine de la désindustrialisation. Il est donc vital de privilégier une approche « industriellement responsable » et d'en faire une des valeurs fondamentales de notre société. La CFTC préconise cinq pistes de réflexion : des projets industriels de long terme, une localisation de l'industrie et de l'emploi en Europe, un niveau

de rentabilité « raisonnable », la défense d'un niveau de rémunération des dirigeants proportionnée aux rémunérations de leurs salariés et une limitation de leur présence dans les conseils d'administration.

Dans le cadre des états généraux de l'industrie (EGI), la CFTC a également proposé au gouvernement un rééquilibrage des pouvoirs dans les grands groupes en faveur de l'ensemble des parties prenantes : la collectivité représentée par l'Etat, les salariés représentés par leurs organisations syndicales et le tissu de PME-PMI clients et fournisseurs de ces grands groupes. Pour cela, il est possible de s'inspirer des organismes gérant des fonds d'investissements socialement responsables (ISR).

La CFTC propose de dessaisir les financiers des droits de vote liés aux avoirs détenus dans des sicav, des assurances-vie et autres véhicules collectifs d'épargne pour les rendre aux détenteurs de parts. Ceux-ci les alloueraient à un organisme de leur choix agréé « responsabilité industrielle ». L'ensemble pourrait être coordonné par un organisme paritaire rassemblant l'Etat, les organisations syndicales et des représentants du tissu industriel PME-PMI.

Jean-François Surroca est représentant de la CFTC aux états généraux de l'industrie.

➤ Retrouvez la version intégrale de ce texte sur lesechos.fr/lecercle

LE POINT DE VUE DE JEAN-MICHEL HUET ET ISABELLE VIENNOIS

Mobiles, concurrence et développement

C'est désormais presque une évidence, alors que le cap des 4 milliards d'utilisateurs de GSM dans le monde a été franchi, les télécoms contribuent massivement au développement économique des pays émergents. De nombreuses études l'attestent et certains programmes de l'ONU ont même alerté, cet automne, sur des arbitrages budgétaires dans les pays africains entre les cartes à gratter téléphoniques et l'alimentation. De son côté, la Grameen Foundation aide au développement de « village phone », téléphones partagés créant une source de revenu pour des centaines de milliers de femmes au Bangladesh ou en Afrique.

En deux ans, la contribution du seul opérateur téléphonique Digicel représente 20 % de la croissance du PIB haïtien.

Une récente étude de l'AFD-Proparco, BearingPoint et l'Institut Fafu menée mi-2009 à Haïti, avant donc le séisme, apporte un éclairage sur la réalité de ces impacts dans l'un des pays les plus pauvres du monde. Entre 2005 et 2008, le taux de pénétration de la téléphonie est passé dans l'île de 5 % à 33 %. Cette croissance est concomitante avec l'arrivée d'un nouvel opérateur, Digicel, sur le marché haïtien, jusqu'alors dominé par deux acteurs (Comcel-Voila et Haïtel). C'est également à partir de 2006 que le taux de croissance du PIB d'Haïti se redresse et s'élève à 2,3 % en 2006, puis à 3,2 % en 2007 (hors inflation).

En juin 2005, le groupe Digicel, opérateur mobile dans les Caraïbes, obtient la première licence GSM en Haïti et lance Digicel Haïti en mai 2006. En décembre 2006, le groupe Digicel a réuni 1 million de clients en Haïti (10 millions d'habitants) après seulement huit mois d'activité sur l'île. En 2008, Digicel Haïti compte 2 millions d'utilisateurs. Le fort impact de Digicel sur la croissance du marché de la téléphonie mobile s'explique par des facteurs de compétitivité prix ainsi que par des facteurs technologiques et marketing. En termes de compétitivité, Digicel a introduit un mode de tarification attractif et une baisse des prix à la minute qui lui ont permis

de prendre 51 % de part de marché (en nombre d'utilisateurs) dès 2006. Digicel a construit un réseau GSM étendu dès la première année, lui permettant d'atteindre des populations non couvertes auparavant en dehors des grandes villes (en 2008, Digicel couvre près de 95 % de la population). En deux ans, la contribution de ce seul opérateur représente 20 % de la croissance du PIB haïtien (27 % pour les 3 opérateurs). Il convient de noter que la majeure partie de la valeur ajoutée créée par Digicel dans la distribution revient aux vendeurs de rue. Le revenu des 60.000 vendeurs de rue, lié à la

revente de produits Digicel, a été estimé à 24 dollars par mois, quand la moitié de la population d'Haïti vit avec moins de 1 dollar par jour. Pour les fournisseurs, l'activité de Digicel a engendré une valeur ajoutée de 50 millions de dollars, dont 35 millions chez les fournisseurs locaux, soit environ 3 % de la croissance du PIB haïtien. L'arrivée de ce nouvel acteur a aussi forcé les deux autres opérateurs à revoir leur offre et donc à amplifier l'effet. En 2008, les trois opérateurs représentaient presque les tiers des recettes de l'Etat.

L'interview de près de 2.000 familles haïtiennes illustre aussi un impact qualitatif dans les usages des Haïtiens, usages certes en émergence et qui nécessiteront d'être confirmés avec le temps. Le mobile revêt une grande importance dans les cas d'urgence mais aussi dans la structuration du marché agricole en permettant des négociations de prix sans déplacement. Par ailleurs, une nouvelle innovation pourrait dans les années à venir changer la donne à Haïti ou dans d'autres pays émergents : le transfert d'argent international. Les opérateurs haïtiens commencent ainsi à faire de la communication à New York pour inciter la diaspora haïtienne à envoyer des crédits téléphoniques à leur famille dans l'île. Le quart de la richesse d'Haïti venant de ces transferts, l'impact de ces services est loin d'être négligeable !

Jean-Michel Huet et Isabelle Viennois, de BearingPoint, cosignent cet article avec Henri Tchong et Pierre Labarthe.

L'Europe au bel avenir



LA CHRONIQUE
D'ÉRIC LE BOUCHER

Les nouvelles sont très bonnes. L'Europe se réveille enfin. La semaine dernière, après tâtonnements, un consensus s'est établi sur le sauvetage de la Grèce. Reste, certes, à en trouver précisément les modalités, mais le principe est celui de la solidarité réaffirmée : « On ne laissera pas Athènes tomber en faillite » en échange d'un plan de rigueur spatiate. Et révolution : on a entendu, dans cet épisode grec, Angela Merkel prononcer les mots magiques de « *gouvernement économique* ».

Mardi, la Commission de José Manuel Barroso a sorti l'Union de l'immobilisme sur les organismes génétiquement modifiés (OGM) en autorisant la culture de la pomme de terre Amflora et de nouveaux maïs. Voilà douze ans que les OGM pourrissaient dans les tiroirs du commissaire à l'Environnement, l'Europe, terrorisée par les discours écologistes et divisée, n'osait trancher. La voilà obligée de le faire.

Mercredi, Bruxelles a présenté une « stratégie de l'Europe 2020 », qui vise à bâtir « un nouveau modèle économique fondé sur la connaissance, une économie faible en carbone et des taux d'emploi élevés ». L'innovation, l'environnement, l'emploi : personne ne peut récuser ce bel avenir. Tous s'accorderont à penser qu'il s'agit du seul positionnement possible face à la Chine. Et, pour tenir compte de l'enlèvement du plan stratégique précédent, le défunt Agenda 2000 de Lisbonne, la Commission a prévu, cette fois, de définir sept « *initiatives phares* » et cinq « *objectifs chiffrés* » (par exemple 3 % des PIB consacrés à la recherche-développement) que les pays membres devront « traduire en objectifs nationaux avant l'été ». Et pour que personne ne tire au flan parmi les Vingt-Sept, il est prévu un mécanisme d'avertissements et de sanctions du même type que celui que prévoit le traité de Maastricht pour les comptes budgétaires.

L'Europe reprend sa marche en avant ! On a envie d'y croire. Voilà le rebond tiré par le resserrement de l'axe franco-allemand que nous vante l'Elysée. Paris et Berlin ne viennent-ils pas, justement, de signer une convention créant un régime matrimonial commun ?

C'est un peu dommage qu'il y ait dans les journaux, en face de ces belles intentions déclarées, des articles décrivant la guerre institutionnelle permanente entre José

Manuel Barroso et Herman Van Rompuy, le président du Conseil européen, non sans que s'en mêle José Luis Rodríguez Zapatero, dont le pays préside l'Union. Qu'on lise aussi des déclarations jalouses des capitales contre les décisions de Catherine Ashton, la haute représentante pour les Affaires étrangères de l'Union européenne, à laquelle on reproche par ailleurs d'être évanescence. Bref, dommage qu'il y ait cette pagaille totale de la gouvernance de l'Union.

C'est un peu ennuyeux aussi qu'au bout du compte la meilleure solution pour aider et surveiller la Grèce soit d'en passer par les économistes du FMI. Soyons pragmatiques, bien sûr, le Fonds a l'expérience et la force. Mais pourquoi ne les a-t-on pas en interne ?

C'est un peu regrettable de voir que, sur les OGM, la seule façon de sortir de l'immobilisme consiste à couper l'Europe en deux : chacun fera comme il l'entend. On aura d'un côté les pays « précautionneux », les inquiets de la science, refusant les OGM comme les nanotechnologies, avec, poitrine nue en avant, la fière France « qui montre l'exemple au

On l'aura compris, la construction est pénible, toujours bancal et jamais crédible.

monde entier » (comme à Copenhague !). Et de l'autre la majorité des Etats membres qui, plus modestes, vont cultiver des OGM et nous les vendre.

C'est aussi un peu embêtant que la stratégie 2020 ressemble mot pour mot à celle de l'Agenda 2000 et que les sanctions prévues soient celles de Maastricht, lesquelles n'ont jamais été appliquées. C'est un peu chagrinant de comprendre qu'Angela Merkel ne concède de parler de « *gouvernement économique* » que pour souligner qu'il relève des Vingt-Sept et pas de l'Eurogroupe comme le veut Paris.

On l'aura compris, la construction est pénible, toujours bancal et jamais crédible. L'Europe est devenue celle des nations. L'Union ne se construira solidement que sur trois piliers : le grand marché, comme le veut, avec raison, les Britanniques, la rigueur dans la tenue des comptes publics, comme le disent, avec raison, les Allemands, et le « *gouvernement économique* », comme le demandent, avec raison, les Français, c'est-à-dire : une discussion sur la macroéconomie d'ensemble et une gestion des crises. Tant que Londres, Berlin et Paris ne se mettent pas d'accord, le discours européen est inaudible.

Eric Le Boucher est directeur de la rédaction de « Enjeux-Les Echos ».

LE LIVRE DU JOUR

Le réveil du dragon et la résistance du sumo



Le thème : Le parallèle est troublant.

En 1964, Tokyo organise ses premiers jeux Olympiques suivis en 1970 de l'exposition universelle d'Osaka. On célèbre la renaissance du Japon, devenu le troisième grand mondial. Quarante ans plus tard, les jeux Olympiques de Pékin en 2008 puis l'exposition universelle de Shanghai en 2010 consacrent l'émergence spectaculaire de la Chine. Dans une première partie, Claude Meyer dresse le profil économique des deux puissances. L'une extrêmement dynamique mais encore en devenir, l'autre encore forte mais en pleine interrogation. Mais la confrontation est aussi géostratégique avec l'influence considérable des Etats-Unis dans la région. En conclusion, l'auteur ébauche trois scénarios, de la coopération à l'affrontement, tout en reconnaissant que le plus probable sera une succession des trois sur une longue période. Passionnant et effrayant duel.

L'auteur : Claude Meyer enseigne l'économie internationale à Sciences po. Chercheur, il a dirigé une banque japonaise et est docteur en économie, philosophie et japonais.

« *Chine ou Japon, quel leader pour l'Asie ?* », par Claude Meyer, éd. Sciences po, 223 pages, 12 euros.